



Centre International de Transit (CIT)

Date d'approbation :

05/07/1979

Région :

Maritime

Préfecture :

Golfe

Type :

Prêt

Montant :

0,374 Mds



Groupe Togocom

I. Identification

Le projet du Centre International de Transit de Lomé a été identifié lors de la mission BOAD au Togo du 21 au 25 Novembre 1977.

II. Objet

Le projet prévoit la mise en place à Lomé d'un centre international de Transit pour les communications téléphoniques comprenant un centre automatique et un centre manuel. Ce C.I.T. permettra l'utilisation des faisceaux hertziens et de la station terrienne existante.

III. Les Télécommunications au Togo

Le réseau de télécommunications internationales du Togo constitue un ensemble cohérent (faisceaux hertziens, station terrienne, centraux automatiques) mais dans lequel deux éléments essentiels sont défectueux :

- Un centre International de Transit, objet du projet
- Un réseau de câbles à Lomé qui fait par ailleurs l'objet de négociations.

IV. Situation actuelle des liaisons internationales

Le centre manuel existant, à 10 positions, ne permet pas de répondre à la demande du trafic international, Cette situation, très gênante pour les usagers, est néfaste pour l'Administration des Postes au Togo qui ne peut bénéficier des

investissements coûteux déjà effectués : faisceaux hertziens, station terrienne, centraux urbains.

V. Les caractéristiques du futur C.I.T. de Lomé

Le Centre International de Transit est prévu pour acheminer automatiquement les communications vers les dix pays suivants correspondant aux liaisons les plus fréquentes : CÔTE-D'IVOIRE-FRANCE, R.F.A, ETATS-UNIS,NIGERIA, GABON, GHANA, NIGER, HAUTE-VOLTA, BÉNIN.